

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROANNE - 4201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/09/2024 - 3144 - 2009 B 00142 - 513 193 136 - ROADIS

DocuSigned by:

0BD6C79305E8475...

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ROADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 29/02/2024, dont le total est de 27 284 172 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 157 948 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2023 au 29/02/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 29/02/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	702 347	70 000		772 347
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 597	5 000		55 597
Immobilisations incorporelles	752 944	75 000		827 944
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	958 630			958 630
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 760 290	41 877	142 000	4 660 167
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 711 756			5 711 756
- Matériel de transport	74 485			74 485
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	421 932	949		422 881
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 927 092	42 826	142 000	11 827 919
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 622			7 622
- Autres titres immobilisés	1 365 899	44 360		1 410 259
- Prêts et autres immobilisations financières	175 194	12 373	1 263	186 304
Immobilisations financières	1 548 715	56 733	1 263	1 604 185
ACTIF IMMOBILISE	14 228 751	174 559	143 263	14 260 048

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	29/02/2024
Éléments achetés	315 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	457 347
Total	772 347

Notes sur le bilan

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.

La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL DES LAGONS 42153 RIORGES	7 622	215 989	100,00	153 048
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 622	7 622	434	99 092	17 208
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 787	519		48 306
Immobilisations incorporelles	47 787	519		48 306
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	800 003	73 794		873 797
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 222 196	217 306	135 568	4 303 934
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 043 508	190 438		5 233 946
- Matériel de transport	60 127	6 250		66 377
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	388 089	10 064		398 153
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 513 922	497 852	135 568	10 876 206
ACTIF IMMOBILISE	10 561 709	498 371	135 568	10 924 512

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 950 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 500	1 200	6 300
Autres	178 804		178 804
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	237 945	237 945	
Autres	8 072 460	8 072 460	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	454 271	454 271	
Total	8 950 980	8 765 876	185 104
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 263		

Produits à recevoir

	Montant
Clts facture a etabli	99 682
Ristournes socara a recev	548 280
Frs achat avoirs n parven	36 312
Prestations à recevoir	168 751
Intérêts créances groupe	55 834
Intérêts sur cat	10 905
Total	919 764

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 687 000,00 euros décomposé en 268 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	268 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	268 700	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	209 251		36 335		172 916
Total	209 251		36 335		172 916
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			6 335		
Financières					
Exceptionnelles			30 000		

Provision litige Galec : 172 916 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 970 476 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	25 967	25 967		
- à plus de 1 an à l'origine	71 752	71 752		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 143 826	237 179	906 647	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 794 209	8 794 209		
Dettes fiscales et sociales	3 657 157	2 973 849		683 308
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 277 565	1 277 565		
Produits constatés d'avance				
Total	14 970 476	13 380 521	906 647	683 308
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	104 856			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau a payer	9 296
Edf gdf a payer	607 326
Achats a payer	8 247
Achats non livres socara	274 894
Redevance centrale payer	396 913
Sous traitance a payer	2 062
Sous traitance inf	10 891
Sous-traitance inform.	28 140
Charges locatives a payer	69 462
Maintenance a payer	18 603
Assurances a payer	15 804
Assurance mab	1 423
Frais etudes a payer	7 970
Documentation à payer	52
Honoraires a payer	58 573
Publicite a payer	55 024
Affranchissements a payer	1 002
Telephone/telecopie a pay	2 996
Telex a payer	594
Cotizat.div.a payer	80 879
Cotis.galec a payer	26 558
Droits d auteurs a payer	3 617
Interets courus s/emprunt	12
Int banc courus a payer	25 967
Interets courus s/partic.	37 108
Dettes prov p/cong paye	520 691
Salaires a payer	212 676
Participation a payer	671 245
Interessement a payer	411 128
Autes c. sociales a payer	76 467
Partic. constr. a payer	43 050
Taxe apprentissage a payer	27 741
Taxe handicapes a payer	23 913
Contrib.solidarite a payer	185 565
Taxe additionnelle a payer	423 695
Charges s/conges payes	145 794
Charges s/primes de bilan	75 149
Cet a payer	296 033
Taxe vehicule ste a payer	251
Aut. taxes a payer	16 951
Taxe publicite a payer	1 164
Total	4 874 927

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Achats marchandises d avance	39 646		
Sous traitance d avance	1 287		
Loyer d avance	319 437		
Location d avance	241		
Charges locatives	2 106		
Maintenance d avance	29 695		
Assurance d avance	22 022		
Documentation d avance	301		
Honoraires d avance	5 488		
Telephone d avance	354		
Affranchissement d avance	670		
Cotisations avance	9 606		
Medecine travail avance	23 418		
Total	454 271		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 837 148		8 837 148
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	108 634 260		108 634 260
Produits des activités annexes	2 561 691		2 561 691
TOTAL	120 033 099		120 033 099

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 73 043 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Différences de règlement et de caisse	15 223	24 473
Pénalités	6 560	59 722
Quote part de subventions		1 260
Régularisations tiers	19 163	276 178
Dégrèvements d'impôts		13 374
Provision pour risques		30 000
Ristournes antérieurs		35 356
Franchise d'assurance	1 000	
Cessions d'immobilisations	49 782	
TOTAL	91 728	440 363

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 157 948
+ Impôts sur les bénéfices + Supplément d'impôt lié aux distributions - Créances d'impôt sur les bénéfices	916 286
Résultat avant impôt	4 074 234
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements Provision pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	4 074 234

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	4 779 178	1 072 308	3 706 870
+ Résultat exceptionnel	348 635	87 215	261 420
- Participations des salariés	1 053 579	243 237	810 342
Résultat comptable	4 074 234	916 286	3 157 948
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 200 445 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	801 780
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	801 780
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	200 445
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2019, la société SAS ROADIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MATEVA.

Les dispositions de l'intégration résultant de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 916 286 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 307 personnes dont 2 apprentis et 14 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	272	
Ouvriers		
Total	307	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MATEVA

Forme : SAS
SIREN : 847515640

Au capital de : 20 000 euros

Adresse du siège social :
Rue du Fuyant
42153 Riorges

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	16 430 448
Avals et cautions	16 430 448
Engagements en matière de pensions	222 469
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	16 652 917
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 222 469 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018 Données def
- Taux de charges sociales : 35 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 31/12/2021 est la méthode « ANC 2021 ».

Ce montant est couvert à hauteur de 39 040 euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS ROADIS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise :rue du Fuyant 42153 RIORGES			Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 51319313600019			Néant ☐ *			
			Exercice N clos le, 29/02/2024			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	50 596	AG	48 306	2 290
		Fonds commercial (1) AH	772 347	AI		772 347
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	5 000	AM		5 000
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP	958 630	AQ	873 796	84 833
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	4 660 167	AS	4 303 934	356 233
		Autres immobilisations corporelles AT	6 209 120	AU	5 698 475	510 645
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	7 622	CV		7 622
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD	1 410 258	BE		1 410 258
		Prêts BF	7 500	BG		7 500
		Autres immobilisations financières* BH	178 804	BI		178 804
TOTAL (II) BJ		14 260 047	BK	10 924 512	3 335 535	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	40 960	BM		40 960
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT	10 586 960	BU	452 425	10 134 535
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	237 945	BY	2 206	235 739
		Autres créances (3) BZ	8 072 460	CA		8 072 460
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	5 010 669	CG		5 010 669	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	454 270	CI		454 270	
	TOTAL (III) CJ	24 403 267	CK	454 631	23 948 636	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	38 663 315	1A	11 379 143	27 284 172	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 200	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS ROADIS		Néant ☐ *		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 687 000.....)			DA	2 687 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="border: 1px solid black; width: 50px;" type="text" value="EK"/>)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	268 700		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="border: 1px solid black; width: 50px;" type="text" value="B1"/>)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="border: 1px solid black; width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)			DG	6 016 684		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 157 948		
	Subventions d'investissement			DJ	10 447		
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	12 140 780		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	172 916		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	172 916		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	97 718		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="border: 1px solid black; width: 50px;" type="text" value="EI"/>)			DV	2 060 111		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 794 208		
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 657 157		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	361 279		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	14 970 475			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	27 284 172			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	13 380 520	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	25 967		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ROADIS							Néant ☐ *			
			Exercice N							
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	108 634 260	FB		FC	108 634 260		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	8 837 147	FE		FF	8 837 147		
			FG	2 561 690	FH		FI	2 561 690		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	120 033 098	FK		FL	120 033 098		
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	16 870		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	357 658		
	Autres produits (1) (11)						FQ	138 771		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	120 546 399		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	95 170 402		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(46 316)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	432 156		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	8 784		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	6 991 201		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	1 552 990		
	Salaires et traitements*						FY	8 483 673		
	Charges sociales (10)						FZ	2 301 518		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	– dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI)		HS		)	GA	455 020	
			– dotations aux provisions*						GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	454 631
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	2 837		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	115 806 900			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	4 739 499			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	78 179		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	15 661		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	93 841		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	54 162		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	54 162		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	39 678			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 779 178			

Désignation de l'entreprise <u>SAS ROADIS</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	409 103		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 259		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	30 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	440 362		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	41 945		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	49 782		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	91 728		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	348 634		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	1 053 579		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	916 286		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	121 080 604		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	117 922 656		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	3 157 948		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
			- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	73 043	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	385 547	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	72 344	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	2 558	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir état annexe							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ROADIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 687 000 Euros
Siège social : Rue du Fuyant
42153 RIORGES

R.C.S. : 513 193 136 RCS ROANNE
SIRET : 513 193 136 000 19

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 AOUT 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 29 février 2024

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes : 2 707 948,07 Euros
* Autres réserves : 450 000,00 Euros

3 157 948,07 Euros

Le dividende global de 2 707 948,07 Euros, soit 10,40 Euros environ par action, est éligible, soit - au prélèvement forfaitaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 40,32 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 2 707 907,75 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT édicté par l'article 158-3 3 2° du CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 du CGI (personnes morales)
28/02/2021	9,61 €	9,61 € (soit une somme globale de 38,44 €)	9,61 € (soit une somme globale de 2 582 168,56 €)
28/02/2022	9,80 €	9,80 € (soit une somme globale de 39,20 €)	9,80 € (soit une somme globale de 2 633 220,80 €)
28/02/2023	10,40 €	10,10 € (soit une somme globale de 41,60 €)	10,40 € (soit une somme globale de 2 274 163,44 €)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 août 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DocuSigned by:

0BD6C79305E8475...



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

ROADIS
SAS au capital de 2 687 000 Euros

Rue du Fuyant
42153 RIORGES

513 193 136 RCS ROANNE



ORIAL

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Siège Social

12-15 quai du Commerce
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

Bureau

167 rue Charles Germain
9400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS

EXPERTISE COMPTABLE ET
COMMISSARIAT AUX COMPTES

11 bis passage Doisy
75017 Paris
Tél. 01 79 97 80 40



**ORIAL
PROVENCE**

EXPERTISE COMPTABLE
18 Route d'Orange
84600 Valréas
Tél. 04 90 35 05 97

Membre du réseau



www.orial.fr

S.A.S. au capital de 3 762 911 € - RCS Lyon 444 674 816

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables ainsi qu'à la CRCC des régions Lyon-Riom et Paris.

Membre du groupe Oriale inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Ile de France, Provence Alpes Côtes d'Azur ainsi qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des régions Lyon-Riom et Paris.

SAS ROADIS
Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 février 2024

Ce document contient 26 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 février 2024

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ROADIS relatifs à l'exercice clos le 29 février 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 2 août 2024

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes


M. BRION

Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 29/02/2024	Net 28/02/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	50 597	48 306	2 291	2 810
Fonds commercial (1)	772 347		772 347	702 347
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	5 000		5 000	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	958 630	873 797	84 834	158 628
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 660 167	4 303 934	356 233	538 094
Autres immobilisations corporelles	6 209 121	5 698 475	510 646	716 448
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 622		7 622	7 622
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 410 259		1 410 259	1 365 899
Prêts	7 500		7 500	8 763
Autres immobilisations financières	178 804		178 804	166 431
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 260 048	10 924 512	3 335 536	3 667 042
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	40 961		40 961	49 746
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 586 961	452 425	10 134 536	10 266 876
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	237 945	2 206	235 739	230 384
Autres créances	8 072 460		8 072 460	2 844 842
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 010 670		5 010 670	8 714 400
Charges constatées d'avance (3)	454 271		454 271	535 622
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 403 268	454 631	23 948 637	22 641 869
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 663 316	11 379 143	27 284 172	26 308 911
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			1 200	2 215
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	29/02/2024	28/02/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 687 000	2 687 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	268 700	268 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 016 685	6 016 685
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 157 948	2 794 205
Subventions d'investissement	10 448	11 708
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 140 780	11 778 297
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	172 916	209 251
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	172 916	209 251
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	97 719	246 331
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 060 112	1 916 390
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 794 209	8 281 483
Dettes fiscales et sociales	3 657 157	3 549 311
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	361 279	327 848
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	14 970 476	14 321 363
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	27 284 172	26 308 911
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 589 955	669 600
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 380 521	13 651 763
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	25 967	69 708
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	29/02/2024	28/02/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	108 634 260	97 292 686
Production vendue (biens)	8 837 148	8 386 699
Production vendue (services)	2 561 691	2 155 951
Chiffre d'affaires net	120 033 099	107 835 336
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	16 871	100 648
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	357 659	225 931
Autres produits	138 772	175 917
Total I	120 546 400	108 337 832
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	95 170 403	85 801 132
Variations de stock	-46 316	-871 351
Achats de matières premières et autres approvisionnements	432 156	363 099
Variations de stock	8 785	5 309
Autres achats et charges externes (a)	6 991 201	6 801 781
Impôts, taxes et versements assimilés	1 552 991	1 268 043
Salaires et traitements	8 483 673	7 747 989
Charges sociales	2 301 518	2 073 026
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	455 021	521 219
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	454 631	278 641
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		6 335
Autres charges	2 838	3 230
Total II	115 806 900	103 998 453
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 739 500	4 339 379
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	78 180	54 745
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	15 661	14 578
Autres intérêts et produits assimilés (3)		8
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	93 841	69 330
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	54 163	97 769
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	54 163	97 769
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	39 679	-28 439
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 779 178	4 310 940



Compte de résultat (suite)

	29/02/2024	28/02/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	409 103	261 940
Sur opérations en capital	1 260	893
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	30 000	
Total produits exceptionnels (VII)	440 363	262 832
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	41 946	21 112
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	49 782	30 000
Total charges exceptionnelles (VIII)	91 728	51 112
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	348 635	211 721
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 053 579	935 489
Impôts sur les bénéfices (X)	916 286	792 967
Total des produits (I+III+V+VII)	121 080 604	108 669 995
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	117 922 656	105 875 790
BENEFICE OU PERTE	3 157 948	2 794 205
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	73 043	42 201
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		34 868



Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ROADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 29/02/2024, dont le total est de 27 284 172 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 157 948 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2023 au 29/02/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 29/02/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	702 347	70 000		772 347
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 597	5 000		55 597
Immobilisations incorporelles	752 944	75 000		827 944
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	958 630			958 630
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 760 290	41 877	142 000	4 660 167
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 711 756			5 711 756
- Matériel de transport	74 485			74 485
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	421 932	949		422 881
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 927 092	42 826	142 000	11 827 919
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 622			7 622
- Autres titres immobilisés	1 365 899	44 360		1 410 259
- Prêts et autres immobilisations financières	175 194	12 373	1 263	186 304
Immobilisations financières	1 548 715	56 733	1 263	1 604 185
ACTIF IMMOBILISE	14 228 751	174 559	143 263	14 260 048

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	29/02/2024
Éléments achetés	315 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	457 347
Total	772 347



Notes sur le bilan

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.

La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL DES LAGONS 42153 RIORGES	7 622	215 989	100,00	153 048
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 622	7 622	434	99 092	17 208
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 787	519		48 306
Immobilisations incorporelles	47 787	519		48 306
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	800 003	73 794		873 797
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 222 196	217 306	135 568	4 303 934
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 043 508	190 438		5 233 946
- Matériel de transport	60 127	6 250		66 377
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	388 089	10 064		398 153
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 513 922	497 852	135 568	10 876 206
ACTIF IMMOBILISE	10 561 709	498 371	135 568	10 924 512



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 950 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 500	1 200	6 300
Autres	178 804		178 804
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	237 945	237 945	
Autres	8 072 460	8 072 460	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	454 271	454 271	
Total	8 950 980	8 765 876	185 104
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 263		

Produits à recevoir

	Montant
Clts facture a etabli	99 682
Ristournes socara a recev	548 280
Frs achat avoirs n parven	36 312
Prestations à recevoir	168 751
Intérêts créances groupe	55 834
Intérêts sur cat	10 905
Total	919 764



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 687 000,00 euros décomposé en 268 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	268 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	268 700	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	209 251		36 335		172 916
Total	209 251		36 335		172 916
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			6 335		
Financières					
Exceptionnelles			30 000		

Provision litige Galec : 172 916 €



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 970 476 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	25 967	25 967		
- à plus de 1 an à l'origine	71 752	71 752		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 143 826	237 179	906 647	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 794 209	8 794 209		
Dettes fiscales et sociales	3 657 157	2 973 849		683 308
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 277 565	1 277 565		
Produits constatés d'avance				
Total	14 970 476	13 380 521	906 647	683 308
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	104 856			
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau a payer	9 296
Edf gdf a payer	607 326
Achats a payer	8 247
Achats non livres socara	274 894
Redevance centrale payer	396 913
Sous traitance a payer	2 062
Sous traitance inf	10 891
Sous-traitance inform.	28 140
Charges locatives a payer	69 462
Maintenance a payer	18 603
Assurances a payer	15 804
Assurance mab	1 423
Frais etudes a payer	7 970
Documentation à payer	52
Honoraires a payer	58 573
Publicite a payer	55 024
Affranchissements a payer	1 002
Telephone/telecopie a pay	2 996
Telex a payer	594
Cotizat.div.a payer	80 879
Cotis.galec a payer	26 558
Droits d auteurs a payer	3 617
Interets courus s/emprunt	12
Int banc courus a payer	25 967
Interets courus s/partic.	37 108
Dettes prov p/cong paye	520 691
Salaires a payer	212 676
Participation a payer	671 245
Interessement a payer	411 128
Autes c. sociales a payer	76 467
Partic. constr. a payer	43 050
Taxe apprentissage a payer	27 741
Taxe handicapes a payer	23 913
Contrib.solidarite a payer	185 565
Taxe additionnelle a payer	423 695
Charges s/conges payes	145 794
Charges s/primes de bilan	75 149
Cet a payer	296 033
Taxe vehicule ste a payer	251
Aut. taxes a payer	16 951
Taxe publicite a payer	1 164
Total	4 874 927

Autres informations



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Achats marchandises d avance	39 646		
Sous traitance d avance	1 287		
Loyer d avance	319 437		
Location d avance	241		
Charges locatives	2 106		
Maintenance d avance	29 695		
Assurance d avance	22 022		
Documentation d avance	301		
Honoraires d avance	5 488		
Telephone d avance	354		
Affranchissement d avance	670		
Cotisations avance	9 606		
Medecine travail avance	23 418		
Total	454 271		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 837 148		8 837 148
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	108 634 260		108 634 260
Produits des activités annexes	2 561 691		2 561 691
TOTAL	120 033 099		120 033 099

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 73 043 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Différences de règlement et de caisse	15 223	24 473
Pénalités	6 560	59 722
Quote part de subventions		1 260
Régularisations tiers	19 163	276 178
Dégrèvements d'impôts		13 374
Provision pour risques		30 000
Ristournes antérieurs		35 356
Franchise d'assurance	1 000	
Cessions d'immobilisations	49 782	
TOTAL	91 728	440 363



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	3 157 948
+ Impôts sur les bénéfices	916 286
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	4 074 234
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	4 074 234

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	4 779 178	1 072 308	3 706 870
+ Résultat exceptionnel	348 635	87 215	261 420
- Participations des salariés	1 053 579	243 237	810 342
Résultat comptable	4 074 234	916 286	3 157 948
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 200 445 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	801 780
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	801 780
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	200 445
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2019, la société SAS ROADIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MATEVA.

Les dispositions de l'intégration résultant de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 916 286 euros



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 307 personnes dont 2 apprentis et 14 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	272	
Ouvriers		
Total	307	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MATEVA

Forme : SAS

SIREN : 847515640

Au capital de : 20 000 euros

Adresse du siège social :

Rue du Fuyant

42153 Riorges



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	16 430 448
Avals et cautions	16 430 448
Engagements en matière de pensions	222 469
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	16 652 917
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 222 469 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018 Données def
- Taux de charges sociales : 35 %

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 31/12/2021 est la méthode « ANC 2021 ».

Ce montant est couvert à hauteur de 39 040 euros.



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 29.02.2024

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II du présent rapport.

Le tableau n° I présente les avances et prêts.

Le tableau n° II présente les autres conventions.

Le tableau n° III présente les personnes concernées par ces conventions : Président, Gérant, Administrateur, Directeur Général, Représentant permanent d'une personne morale administrateur...

Fait à Lyon, le 2 août 2024

Pour SAS ORIAL

Commissaire aux Comptes


M. BRION

Fondé de Pouvoirs

TABLEAU I
AVANCES ET PRETS

Avances ou prêts		Montant au 29.02.2024 en €uros	Conditions	Date d'autorisation préalable	Produits (charges) comptabilisés en €uros
Consentis par	Reçus par				
<u>Convention soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale</u>			Néant		

TABLEAU II
CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Date d'autorisation préalable	Montants produits (charges) en Euros
<u>Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale</u>			
MATEVA	Renouvellement de l'option pour le régime de l'intégration fiscale de la société ROADIS dans le périmètre d'intégration de la société MATEVA, pour une durée de 5 années et ce à compter du 1 ^{er} mars 2024.	16/05/2024	-

TABLEAU III
PERSONNES CONCERNEES

	Henri TRARIEUX	Christophe PILON	Daniel BOSSUS	Bernard PAPILLON Puis Christopher PAPILLON	Pascal RICORDEAU	Michel BUCHARD	Jean-Paul OGER	Matthieu BUCHARD	Dominique GUILLEMAUT
ROADIS	Président	Représentant SOCARA et TIGNIEUDIS	Représentant de BOURG D°	Représentant de ST CHAMOND D°	Représentant de CHATEAUGAY D°	Représentant de SODICLER	Représentant de AVERMES D°	Représentant de CLERDIS	Représentant de FERNEYDIS
MATEVA	Président								
ROAD IMMO	Président								
LES BOUTIQUES DES PORTES DE RIORGES	Gérant								